

DIPLÔME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DIPLÔME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS

Edition anglaise :

European Diploma for Protected Areas

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale de la démocratie

Couverture et mise en page : Service de la production des documents et publications (SPDP),
Conseil de l'Europe

Photo de couverture : © Parc national de Podyjí (République tchèque)
Auteur : Petr Lazárek

Texte d'origine, provenant de la brochure publiée en 2000,
par Pierre Hunkeler et le Centre Naturopa

Révisé en 2014 par Michael B. Usher
et le secrétariat de la Convention de Berne

Carte des espaces diplômés par Marc Roekaerts

© Conseil de l'Europe, février 2015
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Direction générale de la démocratie
Direction de la gouvernance démocratique
Conseil de l'Europe – F-67075 Strasbourg Cedex
<http://www.coe.int/edpa/fr>

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| Le Diplôme européen des espaces protégés vu par les experts | 5 |
| QU'EST-CE QUE LE DIPLÔME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS ? | 9 |
| Une distinction du Conseil de l'Europe | 10 |
| Les candidats au Diplôme européen des espaces protégés | 11 |
| Renouvellements, rapports et retraits | 11 |
| LES ESPACES TITULAIRES DU DIPLÔME EUROPÉEN | 15 |
| Des immensités nordiques | 15 |
| Des montagnes, rivières, vallées et plaines alluviales quasi intactes | 16 |
| Des forêts vierges, proches de l'état naturel ou en pleine évolution | 17 |
| Des sites géologiques, paléontologiques et pédologiques | 17 |
| Des bruyères, des landes et des tourbières | 18 |
| Des zones humides de grande valeur | 19 |
| Des îles, des péninsules et des littoraux | 20 |
| Des paysages montagnards du centre et du sud de l'Europe | 22 |
| Des paysages cultivés ou habités | 24 |
| LES ESPACES DIPLÔMÉS, DES MODÈLES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE | 25 |
| Protection du patrimoine de l'Europe | 25 |
| La compatibilité des usages et des activités avec la sauvegarde | 26 |
| L'utilisation durable des sites du Diplôme européen par la population | 26 |
| L'éducation et la recherche | 28 |
| Des territoires modèles pour la conservation de la nature et la promotion du développement durable | 29 |
| L'implication des partenaires locaux | 32 |
| LA CONTRIBUTION DU DIPLÔME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS À LA COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE EUROPÉENNE | 34 |
| GLOSSAIRE | 35 |
| BIBLIOGRAPHIE | 36 |
| LISTE DES ESPACES DIPLÔMÉS | 37 |



Parc national de Triglav, Slovénie
Auteur : Aleš Zdešar

Introduction

J'ai fait l'expérience de trois aspects différents du Diplôme européen des espaces protégés.

■ Je l'ai d'abord découvert en tant que représentant de la Slovénie lors des réunions du Comité permanent de la Convention de Berne. L'idée m'a semblé intéressante et tout à fait conforme à la démarche de la Convention de Berne, qui privilégie les interventions précoces pour la sauvegarde de la nature sur la scène internationale. Le Diplôme européen des espaces protégés est non seulement une distinction exigeante, mais aussi un excellent outil de surveillance du processus grâce au système de renouvellement du diplôme, ce qui pousse à améliorer la qualité de la gestion des sites protégés.

■ En tant que président du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés, j'ai acquis une connaissance approfondie du processus. Malgré la bonne préparation dont j'ai bénéficié, j'ai été très surpris de constater l'énergie positive qui régnait entre les membres du groupe, les agents du secrétariat, les experts et les gestionnaires des espaces protégés : un cocktail explosif de professionnalisme et d'enthousiasme !

■ La troisième perspective s'est ouverte avec ma nomination, début octobre 2013, au poste de directeur par intérim du Parc national de Triglav – un espace protégé récompensé par le Diplôme européen. Je puis désormais envisager les choses du point de vue de la mise en œuvre et je me suis familiarisé avec la réalité du terrain. Le principal enseignement de cette expérience est une réalité cruelle : le Diplôme européen peut être soit un label d'excellence, soit une banale étiquette. Cela dépend de la prise de conscience des autorités de chaque espace protégé et des autres parties prenantes du pays, et de ce que chacun est disposé à en faire ! Tels sont donc quelques-uns des principaux défis et perspectives pour l'avenir du Diplôme européen.

*Peter Skoberne
Président du Groupe de spécialistes
sur le Diplôme européen des espaces protégés*

Le Diplôme européen des espaces protégés vu par les experts

Un instrument privilégié de rencontres et d'expériences

■ Au cours de plus de vingt années d'expertise dans les zones diplômées à travers l'Europe, trois aspects m'ont particulièrement frappé.

■ L'engagement, voire la passion, des responsables de zones diplômées et de leurs collaborateurs pour les sites qu'ils gèrent.

■ L'importance de ces zones comme territoires modèles pour des expériences nouvelles en matière de conservation de la nature et du paysage, ainsi que comme sites de références uniques pour la connaissance fine et à long terme de l'environnement naturel.

■ L'intérêt des visites par un expert externe. Plus que le regard neuf qu'il peut apporter, il y a les rencontres que son passage suscite et encourage, les discussions et confrontations avec les autorités et les populations locales, les ONGs et les délégués de l'Etat.

■ Il est donc indispensable que les moyens mis à disposition pour gérer le Diplôme européen des espaces protégés suivent son développement et permettent d'assurer à nouveau les appréciations régulières sur le terrain, qui en font sa valeur et sa spécificité.

Pierre Hunkeler



Réserve forestière de Khosrov, Arménie
Auteur : A. Malkhasyan



Réserve naturelle des îles Sauvages, Portugal
Auteur : Paulo Henrique Silva

■ Les membres du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés ont le privilège de découvrir les merveilles de nombreux sites naturels parmi les plus intéressants d'Europe, répartis d'est en ouest et du sud au nord du continent.

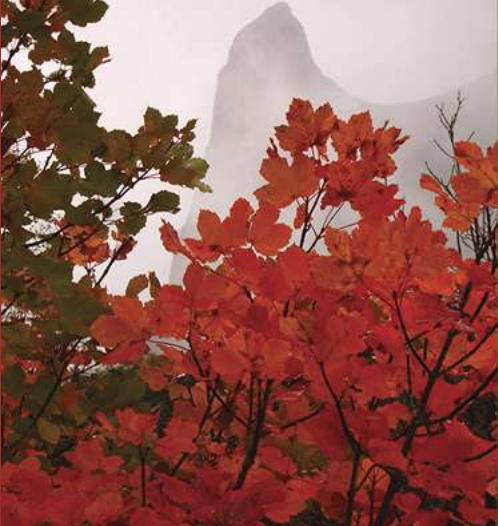
■ Au cours de mes quatre années de présidence, j'ai eu l'honneur d'être invité à présenter ce Diplôme européen dans trois pays – en Bulgarie, au Parc national Central Balkan; en Arménie, à la Réserve forestière de Khosrov; et en Irlande, pour la région de Burren. J'étais très heureux de constater qu'il s'agissait du premier Diplôme européen des espaces protégés pour chacun de ces pays. Des présentations ont été faites devant des ministres et des gestionnaires de sites récompensés; les ministres se félicitaient d'une telle distinction et les gestionnaires de site étaient comblés de joie en réalisant que, malgré les obstacles, leur travail était reconnu par un prix européen. Les trois missions ont été à la fois intéressantes et instructives. Aucune autre initiative ne soutient la comparaison avec le Diplôme européen, qui concerne un nombre relativement limité de sites, pour ce qui est d'assurer l'intégration du patrimoine naturel et culturel.

Michael B. Usher

■ Le patrouilleur de la marine portugaise «Zambèze» a quitté Funchal le 4 juin 2001 au soir. Après douze heures de navigation sur les vagues de l'Atlantique dans l'obscurité de la nuit, nous avons été heureux d'apercevoir au petit matin le scintillement des îles Selvagem, au milieu de nulle part, à mi-chemin entre Madère et les Canaries. C'était ma deuxième mission d'expertise sur les lieux pour le Diplôme européen des espaces protégés. Nous avons poursuivi le voyage en canot pneumatique, d'abord vers la côte sauvage et rude de Selvagem Grande, puis vers Selvagem Pequena et Ilhéu de Fora pour trois jours de travail merveilleux, au cours desquels j'ai pris note de la diversité biologique exceptionnelle de l'archipel et discuté, avec les autorités du parc, des améliorations qui pourraient être apportées. Avec ce baptême du feu, je suis tombé amoureux du travail d'expert du diplôme.

■ Quand j'y suis retourné, dix ans plus tard, les espèces exotiques de ces îles avaient été éradiquées, et j'ai eu la grande satisfaction de constater les retombées positives sur la faune et la flore sauvages locales. La visite des sites diplômés et les rencontres avec leurs gestionnaires dévoués sont des temps forts du travail d'expert.

Joe Sultana



Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, Espagne
Auteur: Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu



Réserve naturelle du Wollmatinger Ried Untersee-Gnadensee, Allemagne
Auteur: Tom Dove

■ Le Diplôme européen des espaces protégés est un instrument d'échange et de partage au sein du réseau des zones diplômées ; cette mise en réseau couvre les aires protégées en cause, elle vise celles et ceux chargés de les préserver, ainsi que le Conseil de l'Europe et ses membres.

■ Le Diplôme européen porte lui-même les valeurs de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, protégées par l'institution et la Convention éponyme. Les zones diplômées véhiculent les idéaux et principes défendus à ce titre, dans le champ de l'environnement reconnu de longue date par la Cour européenne des droits de l'homme comme implicite à la garantie de ces droits et libertés. Territoires exemplaires, les zones diplômées participent à la construction d'une Europe stable, équitable et apaisée, au-delà des turbulences politiques, sociales et économiques.

■ C'est un honneur pour l'expert de pouvoir contribuer à la construction de l'identité (pan)européenne et à la promotion des valeurs qui lui sont attachées, au travers de la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager. C'est une chance aussi dont nous savons gré celles et ceux qui nous l'ont donnée.

Hervé Lethier

Diplôme européen des espaces protégés, Quo Vadis ?

■ Que ce soit une évaluation initiale ou un renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés, il n'y a jamais de routine ! Mais que font les aires protégées et leurs gestionnaires du diplôme ? Certains organisent des conférences de presse, mobilisent les autorités à haut niveau et font figurer le logo sur leurs publications ou sur leur signalétique ; pour d'autres, cela reste plus confidentiel. Dans tous les cas, de riches échanges ont lieu entre experts et gestionnaires.

■ Quelle valeur donne-t-on au Diplôme européen des espaces protégés, notamment face au Patrimoine mondial, aux Réserves de biosphère ou sites Ramsar ? Le Diplôme européen avait une réputation de sérieux grâce au suivi régulier. Je dois, hélas, utiliser l'imparfait, car l'espacement des missions et le manque de moyens en ont sérieusement entamé la crédibilité. Et face aux investissements de l'Union européenne dans Natura 2000, nous faisons pâle figure ! Je suis cependant frappé par la forte réaction des Etats et des gestionnaires lorsque pèse une menace de non-renouvellement.

■ Le suivi avec mission tous les cinq ans était l'essence même du Diplôme européen des espaces protégés ; les gestionnaires l'ont relevé lors du 40^e anniversaire en Autriche et ils en ont plébiscité le maintien. Il est indispensable de revenir dès que possible au rythme de mission tous les cinq ans, et de donner des moyens au Secrétariat. La crédibilité est en jeu ! Et afin de l'atteindre, le réseau d'experts volontaires doit être animé et soutenu par une équipe de professionnels motivés et compétents.

Pierre Galland



Réserve naturelle de De Weerribben-De Wieden, Pays-Bas

Auteur : Ronald Messemaker

De gestionnaire à expert

■ Le Diplôme européen des espaces protégés peut être envisagé sous deux angles : du point de vue du gestionnaire de site du Diplôme européen, et de celui de l'expert chargé d'une des missions périodiques d'évaluation. Le diplôme n'est pas une simple distinction. Avec son système de rapports périodiques et d'évaluations (désormais espacées de dix ans), les administrations s'engagent, par le biais d'obligations et de recommandations, à améliorer les conditions naturelles et la gestion du site protégé.

■ Il existe de nombreuses raisons d'être fiers du Diplôme européen des espaces protégés. Il est une reconnaissance des trésors naturels et récompense la qualité de la gestion. Mais il peut aussi servir d'instrument pour prier les autorités responsables d'apporter leur aide. D'autre part, les experts assurent certes l'évaluation, mais ils identifient aussi les points faibles, formulent des recommandations et motivent les gestionnaires des sites du Diplôme européen.

■ Les gestionnaires des espaces diplômés et les experts poursuivent les mêmes objectifs de promotion d'un réseau des sites les plus remarquables d'Europe et de sensibilisation de l'opinion. Ce sont des partenaires qui collaborent étroitement.

Robert Brunner



Parc national de Matsalu, Estonie
Auteur: Vaiko Noor

Qu'est-ce que le Diplôme européen des espaces protégés ?

Les espaces protégés sont un des piliers de la sauvegarde de la nature et du paysage.

■ Tous les sites récompensés par le Diplôme européen des espaces protégés contribuent, à des degrés divers, à la préservation du patrimoine naturel et paysager, et aident les Etats membres à appliquer tant la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) que la Convention de l'ONU sur la diversité biologique.

■ L'importance des espaces protégés par le Diplôme européen dépasse le cadre régional ou national ; ils ont une signification toute particulière pour la protection, la sauvegarde et l'utilisation durable du patrimoine naturel de l'Europe. C'est pour reconnaître la valeur exceptionnelle de ces zones que le Conseil de l'Europe a institué, en 1965, le Diplôme européen. Cette distinction place sous les auspices du Conseil de l'Europe

des paysages, des réserves naturelles, des parcs nationaux et d'autres espaces protégés qui présentent un intérêt européen.

■ En accordant le Diplôme européen à un espace protégé, le Conseil de l'Europe reconnaît son intérêt exceptionnel et l'importance de le préserver. La décision est prise après une évaluation soigneuse du site concerné. Le Diplôme européen des espaces protégés est d'abord octroyé pour cinq ans, et peut ensuite être renouvelé pour des périodes de dix ans. Toutes les décisions sont prises par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sur la base d'une évaluation indépendante des sites candidats et d'une recommandation d'un Groupe de spécialistes.



Parc national de Bieszczady, Pologne
Auteur: Grzegorz Lesniewski



La région de Burren, Irlande
Auteur: www.burrenbeo.com

Une distinction du Conseil de l'Europe

■ La sauvegarde de la nature a de multiples implications. Elle comprend la protection des espaces naturels et semi-naturels et des paysages, la protection de la flore et de la faune, et la gestion durable de toutes ces ressources. Par conséquent, tous les gouvernements et collectivités ont la responsabilité d'élaborer des politiques sectorielles appropriées, de veiller à l'éducation du public et de mettre des informations à la disposition de chacun.

■ Le Conseil de l'Europe est actif dans tous ces domaines, en particulier dans le cadre de «sa» Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

■ Le Conseil de l'Europe a décidé de créer le Diplôme européen des espaces protégés pour octroyer à certains sites un label saluant la qualité de leurs efforts de protection et de sauvegarde. Cela suppose que des mesures soient prises pour assurer la protection à long terme des espaces concernés et pour vérifier les conditions de conservation. Le Diplôme européen a été institué en 1965 par la Résolution (65) 6 du Comité des Ministres, et la révision la plus récente de son règlement date de 2008 (Résolution CM/ResDip(2008)1). En 2014, le plan type pour les rapports annuels a été modifié pour mettre l'accent sur les conditions

et/ou recommandations dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés est assorti.

■ Si les conditions d'octroi du Diplôme européen sont strictes, il peut être décerné à un large éventail de sites. Il est réservé aux espaces naturels ou semi-naturels, ou aux paysages réputés avoir un intérêt européen exceptionnel pour la conservation de la diversité biologique, géologique et paysagère. Le Diplôme européen des espaces protégés peut être octroyé à des sites de tous les Etats membres ou non membres du Conseil de l'Europe. Un système de protection approprié doit toutefois être mis en place pour leurs valeurs scientifiques, esthétiques et culturelles.

■ La nature de la protection varie considérablement d'un espace titulaire du diplôme à l'autre. Il peut s'agir de parcs nationaux établis par la plus haute autorité du pays ou de parcs régionaux dépendant de collectivités territoriales, en passant par des réserves entièrement aux mains d'une association privée, ou d'espaces au sein desquels une mosaïque de statuts de protection différents s'applique. Toutefois, dans tous les cas, la conservation à long terme des valeurs naturelles et paysagères doit être assurée et faire l'objet, de manière exemplaire, de la gestion correspondante.



Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli, Italie
Auteur : Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli



Parc national de l'archipel d'Ekenäs, Finlande
Auteur : Parc national de l'archipel d'Ekenäs

Les candidats au Diplôme européen des espaces protégés

La procédure commence par la présentation d'une candidature par le gouvernement concerné. Si cette candidature est acceptée, une expertise indépendante est effectuée. Un « Groupe de spécialistes » désigné par le Conseil de l'Europe examine ensuite toutes les informations disponibles pour vérifier si le site proposé est d'intérêt européen et s'il est bien protégé. Le plan de gestion du secteur est un élément déterminant.

Cet examen est fondé sur des critères généraux, auxquels doivent répondre toutes les zones candidates. Ces critères portent essentiellement sur l'intérêt européen et sur les mesures de protection prises. Des critères spécifiques sont également appliqués. Ils varient en fonction des buts de protection assignés à la zone, qui peuvent aller de la protection stricte de la diversité biologique et des écosystèmes naturels à la conservation assortie d'une utilisation durable des ressources naturelles.

Si l'évaluation est positive, le Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés se déclare favorable à l'octroi de celui-ci, et accompagne généralement son aval d'une série de conditions et/ou recommandations. La décision finale sur l'octroi du Diplôme européen des espaces protégés est prise par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui l'exprime dans une résolution.

Le Diplôme européen est accordé à l'Etat concerné, qui prend ainsi envers le Conseil de l'Europe un engagement explicite pour la sauvegarde de la zone. Le respect des conditions ou la mise en œuvre des recommandations fait ensuite l'objet d'un suivi dans le cadre des rapports annuels, et lors du renouvellement du diplôme.

Lorsque la zone candidate ne satisfait pas aux critères d'attribution du Diplôme européen des espaces protégés, le Groupe de spécialistes peut proposer le rejet de la candidature ou recommander que des mesures supplémentaires soient prises préalablement à son réexamen.

Renouvellements, rapports et retraits

Les décisions de renouvellement du Diplôme européen sont généralement prises sur la base d'une nouvelle visite sur les lieux, durant laquelle l'évolution positive ou négative de la situation est étudiée, de même que le respect des conditions et recommandations émises.

En cas de menace grave, une expertise intermédiaire peut être ordonnée. Ce fut le cas pour le Parc national de Doñana (Espagne), victime en 1998 d'une grave pollution venue de l'extérieur.



Parc national de Poloniny, République slovaque
Auteur: Miro Bural/Parc national de Poloniny



Parc national Central Balkan, Bulgarie
Auteur: Angel Ispirev

■ Le Groupe de spécialistes peut aussi décider de l'organisation de missions exceptionnelles sur les lieux en cas de menaces potentielles. Une telle mission a, par exemple, été organisée en 2012 dans le Parc national de Poloniny. Elle visait à résoudre les difficultés auxquelles les autorités slovaques se heurtaient dans la mise en œuvre des conditions accompagnant le précédent renouvellement du Diplôme européen, et notamment l'adoption du nouveau plan de gestion du site. Plus récemment, en 2014, une visite sur les lieux a été réalisée à la fois dans le Parc national de Podyji (République tchèque) et dans le Parc national de Thayatal, situé de l'autre côté de la frontière (Autriche), pour trouver des solutions aux problèmes de réglementation de la pêche et de gestion des infrastructures et d'autres projets envisagés.

■ Chaque année, les gestionnaires de la zone diplômée doivent remettre un rapport au Conseil de l'Europe. Ces rapports permettent au Secrétariat et au Groupe de spécialistes de suivre régulièrement l'évolution de la situation et la manière dont les recommandations et conditions (éventuelles) sont appliquées.

■ Le Diplôme européen des espaces protégés, associé à l'autorité morale du Conseil de l'Europe, encourage concrètement un niveau élevé de protection des espaces diplômés. Malgré l'absence de possibilités de financement direct, il permet souvent d'obtenir un appui politique et financier accru de la part des gouvernements, des collectivités locales et d'autres

organisations. Souvent, il aide aussi les gestionnaires à s'opposer avec succès à des projets susceptibles de compromettre l'intégrité du site diplômé.

■ Dans les cas extrêmes, le non-renouvellement du diplôme est la sanction logique du non-respect des conditions d'octroi essentielles du Diplôme européen. En cinquante ans de mise en œuvre de cette distinction, le Conseil de l'Europe n'a qu'une seule fois dû prendre une décision aussi grave. Il s'agissait du Parc national des Pyrénées (France), où des constructions totalement incompatibles et explicitement proscrites lors de l'octroi du Diplôme européen ont été réalisées.

■ Dans d'autres cas, le Diplôme européen n'est pas renouvelé tant que certaines conditions essentielles ne sont pas remplies. C'est le cas du Parc national de Bialowieża (Pologne) et du Parc national Central Balkan (Bulgarie). Les renouvellements de leur Diplôme européen ont été reportés depuis 2007 et 2014, respectivement, en attendant l'adoption officielle de nouveaux plans de gestion.

■ La menace de retrait du Diplôme européen a un impact notable et bénéfique face aux dangers qui pourraient menacer l'intégrité d'un site. Elle peut inciter à atténuer des risques et encourager les responsables à améliorer leur gestion. Elle confère au Diplôme européen sa force et son prestige. La perte du Diplôme européen a un fort retentissement dans l'opinion publique.



Parc national de la Vanoise, France
Auteur: Gotti Christophe/Parc national de la Vanoise



Parc national de Gran Paradiso, Italie
Auteur: Enzo Massa Micon/archivio PNGP

Un réseau actif de gestionnaires

■ La gestion des espaces diplômés est une tâche complexe, qui requiert des qualités exceptionnelles. Les responsables ont pour tâche de garantir, sans compromis, la préservation à long terme des valeurs naturelles et paysagères. Parallèlement, il faut aussi tenir compte des besoins et des intérêts des communautés locales et des visiteurs. Des partenariats constructifs doivent être développés avec les milieux intéressés (agriculture, sylviculture, tourisme). La gestion d'un espace titulaire du Diplôme européen ne se limite pas au cœur de celui-ci, mais concerne désormais le développement durable de toute une région.

■ Des rencontres de gestionnaires des espaces diplômés sont organisées pour des événements majeurs. Elles leur donnent l'occasion d'échanger informations et expériences, de débattre des problèmes auxquels ils sont confrontés et

de nouer des liens de coopération. Parfois, quand deux sites du Diplôme européen forment un ensemble géographique contigu autour d'une frontière nationale, la coopération peut être extrêmement étroite. Ainsi les Parcs nationaux de la Vanoise (France) et de Gran Paradiso (Italie) ont conclu un accord de « jumelage ». Une coopération étroite s'est également installée à tous les niveaux entre le Parc national de Thayatal (Autriche) et, de l'autre côté de la frontière, celui de Podyjí (République tchèque). Elle se traduit non seulement par des contacts entre les deux directeurs, mais aussi par des échanges d'expériences et d'informations entre les personnels de ces deux parcs. Par ailleurs, avec l'accord de l'Allemagne et du Luxembourg, un seul Diplôme européen a été octroyé aux sites transfrontaliers du Parc naturel germano-luxembourgeois.

Des perspectives d'avenir

■ Le Conseil de l'Europe a la ferme intention de maintenir le haut niveau d'exigence du Diplôme européen des espaces protégés. Son but principal est la préservation de la diversité biologique et paysagère. Les autres objectifs, comme l'information du public, la promotion de l'éducation à l'environnement, la prise en compte des intérêts socio-économiques ou l'aide au développement durable, doivent rester subordonnés au but principal.



Réserve naturelle du Boschplaat, Pays-Bas
Auteur : Réserve naturelle du Boschplaat

■ Les espaces diplômés sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important de territoires modèles pour des expériences novatrices de sauvegarde et de gestion des valeurs naturelles dans une perspective générale de développement durable. Il s'agit aussi de répondre positivement à la demande accrue, de la part de la population, en nature et en paysages préservés.

■ Les 73 espaces (en 2014) récompensés par le Diplôme européen des espaces protégés, qui sont répartis sur 28 pays, contribuent déjà de manière significative à la préservation du patrimoine naturel et historique de l'Europe. Il reste des lacunes à combler, et les pays non représentés dans le programme sont vivement invités à proposer leurs plus importantes zones protégées pour compléter ce réseau d'espaces, qui fournit un magnifique modèle de protection des sites et des espèces, et de gestion exemplaire des zones protégées sur l'ensemble du continent européen.



Parc national de Muddus, Suède
Auteur : Muttos National Park



Parc national de Seitsemien, Finlande
Auteur : Kari Leo

Les espaces titulaires du Diplôme européen

Les sites auxquels le Conseil de l'Europe a octroyé le Diplôme européen des espaces protégés sont représentatifs de presque tous les paysages naturels d'Europe. Les espaces diplômés vont donc de paysages largement façonnés et occupés par l'homme à des réserves naturelles strictes, dans lesquelles la préservation des milieux naturels et des espèces est une priorité absolue.

Des immensités nordiques

Le Parc national de Muddus (Suède) est un vaste ensemble de forêts et de marais pratiquement vierges, en Laponie. La faune du Grand Nord est bien protégée dans cette région dont l'accès se mérite.

Le Parc national de Seitsemien (Finlande) contient une mosaïque de

tourbières et de forêts, en partie protégées depuis le début du XX^e siècle; et la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha, en Fédération de Russie, avec ses lacs et ses forêts de type taïga, abrite une population de rennes et une sous-espèce du saumon atlantique.

Les Parcs nationaux de Sarek et de Padjelanta (Suède) couvrent près de 400 000 hectares et forment donc le plus grand ensemble protégé d'Europe, dans un paysage sauvage de montagnes et de vallées, de glaciers, de toundra et de landes.

Les zones d'altitude de la Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe (Royaume-Uni) présentent des points communs avec les vastes étendues nordiques, même si c'est à une échelle nettement plus réduite.



Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe, Royaume-Uni
Auteur : Michael B. Usher



Réserve naturelle de la Weltenburger Enge, Allemagne
Auteur : Deifel



Site naturel des Chutes de Krimml, Autriche
Auteur : Rieder/Nationalpark Hohe Tauern

Des montagnes, rivières, vallées et plaines alluviales quasi intactes

■ La Réserve nationale de la biosphère de Teberda (Fédération de Russie, république de Karatchaïevo-Tcherkesskie) protège, depuis les années 1930 déjà, environ 85 000 hectares de paysages grandioses dans le Caucase, avec des pics qui culminent à plus de 4 000 mètres, une flore et une faune remarquables, et des vallées intactes où les rivières coulent librement, apportant l'eau indispensable aux grandes plaines agricoles de basse altitude.

■ La Réserve nationale de la biosphère de l'Oka (Fédération de Russie), à 250 kilomètres au sud-est de Moscou, subit chaque printemps la forte montée des eaux typique des plaines alluviales. Elle se caractérise par sa variété de milieux humides : marais, forêts inondables et rivières aux très nombreux méandres et lacs.

■ Le Parc national de Podyjí (République tchèque) protège une vallée fluviale aux caractéristiques remarquables, avec une grande richesse floristique et des grottes pseudo-karstiques exceptionnelles. Le Parc national de Thayatal (Autriche), à la frontière avec la République tchèque, est un des derniers paysages pratiquement naturels de cours d'eau en Europe centrale, avec ses canyons, ses méandres et ses vallées encaissées. Ses caractéristiques géologiques et géomorphologiques particulières et sa situation à la limite de deux zones climatiques expliquent l'éventail très diversifié d'espèces qui l'habitent.

■ La Réserve naturelle de la Weltenburger Enge (Allemagne), avec sa gorge de 6 kilomètres de long, est l'un des paysages les plus impressionnants du Danube.

■ Le Site naturel des chutes de Krimml (Autriche) préserve un paysage dominé par les plus hautes chutes des Alpes, dont la hauteur totale est de 400 mètres.

■ Le Parc national Central Balkan (Bulgarie) est une des zones protégées les plus précieuses et les plus étendues d'Europe. Ce parc a été créé pour assurer la sauvegarde de la nature exceptionnelle du centre du massif des Stara Planina ainsi que la préservation de la culture et des coutumes locales.

■ La Réserve forestière de Khosrov (Arménie) est une des plus anciennes zones protégées du monde ; elle remonte à près de 1 700 ans. Fondée en 334-338 sur l'ordre du roi arménien Khosrov Kotak, elle servait au départ de réserve de chasse du roi, de terrain d'entraînement militaire et d'espace de loisirs. Ce site préserve des anciennes installations culturelles, des monuments à valeur historique et architecturale, des espèces exceptionnelles de flore et de faune, et une grande variété de paysages splendides.



Parc national de Bialowieża, Pologne
Auteur : Pierre Galland

Des forêts vierges, proches de l'état naturel ou en pleine évolution

Les Parcs nationaux de Bialowieża (Pologne) et de Belovezhskaya Pushcha (Biélarus) protègent l'un des derniers secteurs de forêts pratiquement vierges dans les plaines européennes. Ils se partagent des formes exceptionnelles de vie animale, dont le bison d'Europe.

Le Parc national de la forêt de Bavière (Allemagne) est un énorme massif boisé, dominé par les forêts d'épicéas, avec plusieurs tourbières. La Réserve naturelle du Siebengebirge (Allemagne) couvre un vaste territoire de sommets boisés où dominent les hêtraies. L'on trouve également de grandes hêtraies dans le Parc national Central Balkan (Bulgarie).

Les hêtraies et les chênaies préservées sur 764 hectares dans la Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino (Italie) offrent un exemple exceptionnel de forêts de ce type en Europe occidentale.



Zone de protection d'Ipolytarnóc, Hongrie
Auteur : Szarvas Imre



Parc national de Belovezhskaya Pushcha, Biélarus
Auteur : Alexey Bunevich

Des sites géologiques, paléontologiques et pédologiques

La Zone de protection d'Ipolytarnóc (Hongrie) est un site paléontologique d'importance majeure. Il y a environ 19 millions d'années, une éruption volcanique a enseveli et protégé des arbres et des empreintes de feuilles, des animaux et leurs traces. C'est aussi un couloir vert pour la faune et la flore actuelles.

La Réserve naturelle nationale de Karlštejn (République tchèque), située au sud-est de Prague dans la zone paysagère du karst bohémien, est l'exemple d'un milieu protégé à proximité d'une capitale, aux qualités exceptionnelles tant du point de vue du patrimoine géologique, paléontologique et stratigraphique que du patrimoine vivant.

La Réserve nationale de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie), dans les steppes d'Europe centrale, assure la conservation de sept secteurs préservés de terres dites de tchernoziom. Ces milieux steppiques sont reconnus comme un patrimoine génétique irremplaçable.



Réserve naturelle des Hautes Fagnes, Belgique
Auteur : Annick Pironet

Des bruyères, des landes et des tourbières

■ La Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne) est une vaste étendue en partie boisée. Les surfaces de lande restantes sont entretenues par la pâture de moutons appartenant à une race locale (Heidschnucke). L'apiculture est florissante. Les visiteurs se comptent par millions, avec un pic de fréquentation lorsque la lande est en fleurs.

■ La Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe (Royaume-Uni) comprend des landes d'altitude et certains des derniers témoins des pinèdes postglaciaires de la forêt calédonienne.

■ Le Parc national de Store Mosse (Suède) protège la plus grande tourbière du sud de la Suède. Près de 40 kilomètres de promenade permettent de la parcourir à pied sur des sentiers faits de planches.

■ La Réserve naturelle des Hautes Fagnes (Belgique) comprend des tourbières, des landes et des prairies humides.

■ La Réserve naturelle du Wurzacher Ried (Allemagne) est une très vaste étendue de marais et de tourbières. La tourbe locale était encore récemment utilisée par la station thermale de Bad Wurzach pour des cures.



Réserve naturelle du Wurzacher Ried, Allemagne
Auteur : Réserve naturelle du Wurzacher Ried



Réserve nationale de Camargue, France
Auteur : Silke Befeld SNPN/RNN Camargue

Des zones humides de grande valeur

■ La Réserve nationale de Camargue (France), dans le delta du Rhône, est un précieux refuge pour les oiseaux et abrite la plus importante colonie européenne de flamants roses.

■ La Réserve naturelle du Boschplaat (Pays-Bas) protège le tiers de l'île de Terschelling, avec ses dunes et ses vasières régulièrement inondées, au profit de grandes populations d'oiseaux. Près de 10 % de la population mondiale de la bernache cravant y séjourne en avril et en mai. Toujours aux Pays-Bas, la Réserve naturelle de De Weerribben-De Wieden est une zone humide née de l'extraction de la tourbe. Elle offre un assemblage de roselières, de plans d'eau, de forêts et de prairies humides.

■ La Réserve naturelle De Oostvaardersplassen (Pays-Bas) est une vaste zone marécageuse aux paysages diversifiés, avec des roselières, des forêts, des herbages et des plans d'eau.

■ Le Parc national de Doñana (Espagne), sur la côte méditerranéenne, à l'embouchure du Guadalquivir, est un site naturel exceptionnel. Marais, étendues d'eau, dunes, plages et bois en font un paradis, même si des risques subsistent, pour la faune et la flore méditerranéennes.



Parc national de Kuşçenneti, Turquie
Auteur : Okan Arslangiray

■ Le Parc national de Kuşçenneti (Turquie), près de la mer de Marmara, sur la rive du lac Kuş et à l'embouchure de la rivière Sigirci, est un refuge et un site de reproduction important pour les oiseaux d'eau. Il se caractérise par des fluctuations importantes du niveau de l'eau, qui influencent les roselières et les forêts voisines.

■ La Réserve naturelle de Minsmere (Royaume-Uni), d'origine artificielle, est intensivement et intelligemment aménagée pour accroître son attrait, tant pour les oiseaux que pour les visiteurs.



Réserve naturelle de Minsmere, Royaume-Uni
Auteur : David Tipling



Réserve nationale de la biosphère de Berezinsky, Bélarus
Auteur : Denis Ivkovich



Réserve de la biosphère du Delta du Danube, Roumanie
Auteur : Daniel Petrescu

■ Au bord du lac de Constance, la Réserve naturelle du Wollmatinger Ried Untersee-Gnadensee (Allemagne), avec ses marais et prairies humides, est très importante pour les oiseaux d'eau et la flore.

■ La Réserve nationale de la biosphère de Berezinsky (Bélarus) est un complexe de marais, de lacs, de rivières et de forêts humides qui alternent avec quelques secteurs plus secs.

■ La Réserve de la biosphère du Delta du Danube (Roumanie), l'une des plus vastes zones humides d'eau douce restées à l'état pratiquement naturel en Europe, possède une valeur biologique, paysagère et culturelle exceptionnelle.

■ Le Parc national de Matsalu (Estonie) est une des zones humides les plus importantes d'Europe pour les oiseaux, en raison de sa situation privilégiée sur le couloir de migration de l'est de l'Atlantique. La réserve englobe la baie de Matsalu, le delta du fleuve Kasari et les espaces environnants : plaines alluviales, roselières, prairies littorales et boisées, et les îlots de Väinameri.

■ La Réserve naturelle de Naardermeer (Pays-Bas) est une étendue de 1 200 hectares de bas-marais près d'Amsterdam, qui comprend un lac naturel peu profond.

■ Le Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli (Italie), dans un contexte urbanisé, protège un ensemble unique de zones humides, lac et marais, dunes et forêts côtières reliques, où se rencontrent une végétation de type boréal et méditerranéenne.

Des îles, des péninsules et des littoraux

■ Le Parc régional de la Maremma (Italie) assure la conservation du dernier tronçon de côte pratiquement intact en Toscane et d'une belle végétation méditerranéenne (maquis, forêts diversifiées habitées par une faune caractéristique). La Réserve naturelle de l'île de Montecristo (Italie) offre une protection stricte des écosystèmes méditerranéens typiques.

■ Les Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär (Suède) comprennent environ 1 200 îles dans l'archipel de Stockholm. C'est un haut-lieu pour la navigation de plaisance et la découverte de la nature, qui illustre l'évolution perpétuelle des îles qui se soulèvent sous l'effet du rebond isostatique. Le Parc national d'Ekenäs (Finlande) protège un exemple unique d'îles et d'eaux côtières de la Baltique.

■ La Zone panoramique de Fair Isle (Royaume-Uni) est une île isolée de l'archipel des Shetlands d'un grand intérêt ornithologique, où quelque 230 espèces d'oiseaux ont été observées. Elle est habitée par une communauté d'environ 70 habitants. La Côte patrimoniale de Purbeck (Royaume-Uni) couvre environ 40 kilomètres de côtes, avec de hautes falaises, des dunes, des îles, des prairies, des carrières et des sites industriels et culturels, et constitue un site géologique d'importance majeure pour le Jurassique.



Réserve naturelle des Desertas, Portugal
Auteur : Rui Cunha



Parc national des Montagnes blanches de Crète, Grèce
Auteur : Joe Sultana



Le Parc national de Port-Cros, France
Auteur : H. Colombini

■ Le Parc national de Port-Cros (France), qui protège les îles et le milieu sous-marin, a été le premier parc de ce type en Méditerranée, conservant le quart de la flore et de la faune de cette région.

■ La Réserve naturelle de Scandola (France), en Corse, conserve à la fois le maquis méditerranéen, les falaises, la côte rocheuse et l'écosystème marin.

■ Les îles Sauvages (Portugal), isolées dans l'Atlantique, sont de la plus haute importance pour la nidification des oiseaux de haute mer, outre leur intérêt botanique. La Réserve naturelle des Desertas, elle aussi au Portugal, accueille de nombreuses espèces de flore et de faune endémiques, menacées ou vulnérables, et offre des paysages exceptionnels et remarquables.

■ Le Parc national du Teide (Espagne), sur l'île de Ténériffe, se caractérise par un énorme cirque volcanique et, avec ses 3 700 mètres, le massif montagneux le plus haut d'Espagne. Le climat particulier permet à une végétation typique de se maintenir, avec une forte proportion d'espèces endémiques.

■ Le Parc national des Montagnes blanches de Crète (Grèce) préserve la gorge grandiose de Samaria, sur l'île de Crète, dont la végétation est d'une impressionnante richesse.



Réserves naturelles de Bullerö et Långvisskär, Suède
Auteur : Jan Olsén



Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise, Italie
Auteur: Valentino Mastrella



Parc national de Berchtesgaden, Allemagne
Auteur: Parc national de Berchtesgaden

Des paysages montagnards du centre et du sud de l'Europe

■ Le Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie), au cœur des Apennins, permet, dans des paysages magnifiques, la cohabitation de grands prédateurs comme le loup et l'ours, avec une population humaine qui réside dans des villages prospères. Ceux-ci ont été restaurés dans le respect de l'architecture locale et attirent de nombreux visiteurs.

■ Le Parc naturel des Alpes-Maritimes (Italie) et le Parc national du Mercantour (France) forment les deux versants d'un même massif considéré comme le centre d'endémisme le plus important de la chaîne alpine.

■ Dans les Carpates orientales, le Parc national de Poloniny (République slovaque) présente encore de nombreux habitats de forêts primaires de hêtres et de hêtraies mixtes à *Abies alba*, à côté d'un patrimoine architectural remarquable. Il est voisin à la fois du Parc national de Bieszczady (Pologne) et d'un secteur de la Réserve de la biosphère des Carpates (Ukraine). Toute la zone est réputée pour ses forêts naturelles les plus vastes d'Europe centrale et ses prairies d'altitude. Elle comprend encore des hêtraies primaires et les populations de grands mammifères qui y sont associées. Dans les Carpates occidentales, des hêtraies et des sapinières sont protégées dans la Réserve naturelle nationale de Dobročský (République slovaque).

■ Dans les Carpates blanches situées à l'extrémité occidentale de cet arc de cercle montagneux, le Paysage naturel protégé des Bílé Karpaty (République tchèque), qui trouve son prolongement en République slovaque, est composé d'une mosaïque d'habitats naturels et créés par l'homme – les prairies constituent l'élément dominant avec une très grande richesse floristique.



Réserve naturelle nationale de Dobročský, République slovaque
Auteur: Ivan Rybar



Parc national de Retezat, Roumanie
Auteur: Zoltan Nagy Gergely



Parc national suisse, Suisse
Auteur: Hans Lozza/ Parc national suisse

■ Le Parc national de Berchtesgaden (Allemagne), avec son paysage de montagne impressionnant, est administré pour encourager l'évolution des forêts vers une structure plus naturelle.

■ Le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne) s'étend de l'étage de la chênaie jusqu'aux prairies d'altitude, en passant par des zones de hêtraie.

■ Le Parc national suisse (Suisse), déjà établi en 1914, se situe dans un paysage grandiose où les cycles naturels ont le temps de se rétablir.

■ Le Parc national des Ecrins (France) s'étend de 800 mètres d'altitude à plus de 4 000 mètres, avec une série complète d'étages de végétation, du chêne vert aux pelouses alpines, c'est-à-dire des habitats méditerranéens aux habitats polaires. Cela permet de comprendre pourquoi ce parc abrite la moitié des espèces de la flore française.

■ Le Parc national de la Vanoise (France) et le Parc national Gran Paradiso (Italie), avec leurs nombreux sommets de plus de 3 000 mètres et leurs pelouses alpines, sont habités par les chamois et les bouquetins, et s'étendent sur un vaste territoire transfrontalier.

■ Le Parc national de Triglav (Slovénie) se situe dans les Alpes juliennes, un massif calcaire caractéristique. Les éléments les plus marquants du paysage sont des vallées creusées par les glaciers et des sommets qui s'élèvent au-dessus de la ligne des arbres (jusqu'à 2 864 mètres). Le parc s'enorgueillit de ses eaux pures, de gorges encaissées, de vestiges de forêt vierge, d'une riche diversité biologique, de paysages cultivés et de hameaux dans les vallées.

■ Le Parc national de Piatra Craiului, la perle des Carpates de Roumanie, est un paysage sauvage et montagneux qui possède une imposante barre de roche calcaire, des parois verticales et de profonds canyons; c'est un endroit rêvé pour les fleurs sauvages des montagnes, les chamois, les grands carnivores, les alpinistes et les populations locales qui mènent une vie traditionnelle.

■ Le Parc national de Retezat, lui aussi en Roumanie, a des paysages spectaculaires façonnés par les glaciers, et une faune et une flore très riches; l'expression de la nature y est exempte de toute intervention humaine.



Zone de protection des collines de Szénás, Hongrie
Auteur : Sandor Biro

Des paysages cultivés ou habités

■ Le Parc naturel germano-luxembourgeois (Allemagne et Luxembourg), boisé au tiers, se caractérise par des prairies abritant de nombreuses espèces. Il s'inscrit dans un paysage naturel peu transformé et riche en curiosités naturelles et culturelles.

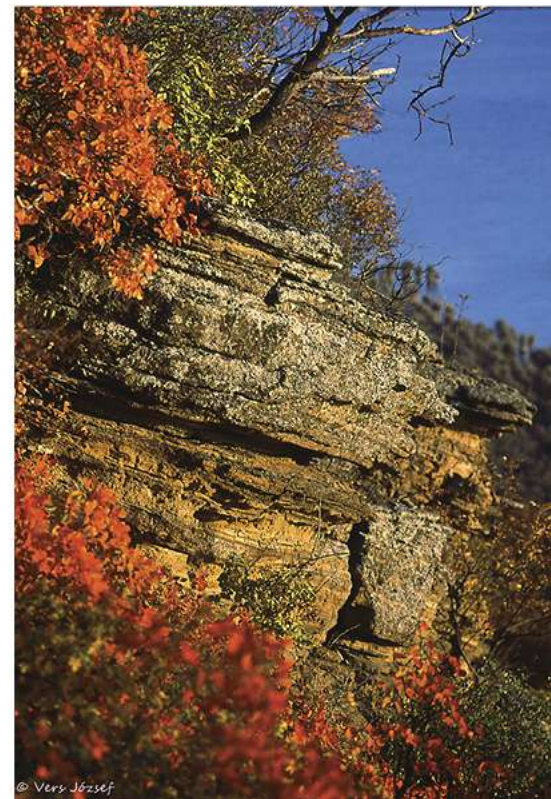
■ Le Paysage protégé de la Wachau (Autriche) est situé sur le cours du Danube qui, sur 33 kilomètres, coupe le massif de Bohême et est bordé de forêts, de prairies, de vergers et de vignobles.

■ La zone de protection des collines de Szénás (Hongrie), à proximité immédiate de Budapest, héberge de nombreuses espèces rares. Sa gestion active promeut la restauration de ses valeurs naturelles.

■ Le Parc national du Peak District (Royaume-Uni) et son paysage de mines et de réservoirs d'eau potable comprend de vastes surfaces d'herbages, entourées de murs de pierres sèches et de landes. Le patrimoine culturel et archéologique est riche, et les villages bien restaurés attirent une foule de visiteurs.

■ La péninsule de Tihany (Hongrie) est un splendide paysage pannonien comprenant de très précieuses formations volcaniques et postvolcaniques, ainsi qu'une flore et une faune extrêmement diversifiées résultant de milliers d'années d'interactions entre l'homme et la nature.

■ La région de Burren (Irlande) est un site unique en son genre : 72 000 hectares de karst façonnés par les glaciations sur le littoral atlantique de l'Irlande, un paysage travaillé depuis plus de 6 000 ans par les agriculteurs pour créer un extraordinaire patrimoine archéologique et écologique qui est désormais activement préservé par les descendants de ces mêmes paysans.



© Vers József

Péninsule de Tihany, Hongrie
Auteur : József Vers



Réserve nationale de la biosphère de l'Oka, Fédération de Russie
Auteur: I. Nazarov



Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino, Italie
Auteur: Pierre Hunkeler

Les espaces diplômés, des modèles pour la sauvegarde de la nature

Protection du patrimoine de l'Europe

Couvrant un échantillon important et représentatif des milieux naturels et semi-naturels de l'Europe, les espaces titulaires du Diplôme européen préservent également une grande partie des espèces de flore et de faune du continent. Plusieurs sites protégés sont situés dans des endroits stratégiquement importants pour les espèces qui y vivent, en particulier dans les centres d'endémisme et de concentration d'espèces à la limite de leur aire de répartition. D'autres sites du Diplôme européen, situés dans les couloirs empruntés par les espèces migratrices, sont essentiels pour permettre à celles-ci de se reposer et de se nourrir avant de reprendre leur voyage.

De nombreux programmes de gestion d'espèces menacées ou de réintroduction d'espèces localement disparues ont pris naissance dans les espaces diplômés. Ceux-ci servent parfois de réservoirs pour disséminer ces espèces dans d'autres régions, comme le Parc national de la Vanoise (France) pour le bouquetin,

le Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie) pour le chamois, et la Réserve nationale de la biosphère d'Oka (Fédération de Russie) pour le bison et plusieurs espèces de grues. Le Parc régional de la Maremma (Italie) fournit un exemple de réussite remarquable, avec la réintroduction du balbuzard pêcheur depuis la Corse, qui a permis la réimplantation de l'espèce dans le pays après quarante ans d'absence. En 2011, un couple de balbuzards pêcheurs a nidifié dans le secteur de la Maremma. En Autriche, le chat sauvage a été redécouvert il y a quelques années après plus de trente ans d'extinction présumée. Dès lors, le Parc national de Thayatal (Autriche) a lancé, en collaboration avec le Parc national voisin de Podyji (République tchèque), lui aussi titulaire du Diplôme européen, un programme de suivi du chat sauvage visant à identifier l'espèce par l'analyse d'ADN.



Réserve naturelle De Oostvaardersplassen, Pays-Bas
Auteur : Réserve naturelle De Oostvaardersplassen



Parc naturel germano-luxembourgeois, Allemagne/Luxembourg
Auteur : Pierre Galland

■ Certains projets ciblent des espèces végétales, comme celui mené dans le Parc national des Ecrins (France) pour le chardon bleu.

■ Les sites du Diplôme européen ont des programmes actifs de gestion. Dans ce cadre, herbivores sauvages et domestiques jouent un rôle pour le maintien des prairies, mais, dans certains cas, leur travail doit être complété par une fauche bien adaptée.

■ Attirant les chercheurs professionnels ou amateurs, les espaces diplômés ont fait l'objet, en général, d'inventaires très complets, éléments essentiels pour faire progresser nos connaissances sur la faune et la flore européennes dans leur ensemble. Ces inventaires fournissent des informations sur les espèces les plus populaires, comme les oiseaux, les mammifères et les plantes à fleurs, et sur l'évolution de leur répartition; ils couvrent aussi des groupes plus discrets, comme les insectes, les mollusques, les lichens et les champignons.

■ Refuges pour la faune, les espaces protégés permettent aux populations animales de se développer et de recoloniser ou de renforcer les effectifs des régions voisines au bénéfice des touristes, et, lorsqu'il s'agit d'espèces de gibier, des chasseurs.

La compatibilité des usages et des activités avec la sauvegarde

■ Dans la majorité des espaces titulaires du Diplôme européen, la conservation des paysages, des écosystèmes et des espèces va de pair avec des utilisations humaines compatibles avec les buts de protection. Le Diplôme européen des espaces protégés n'est accordé et renouvelé que si les utilisations faites sont en accord avec le maintien à long terme des valeurs naturelles et paysagères. Des conditions ou recommandations précises sont faites à ce sujet. La viabilité des populations de plantes et d'animaux, et la durabilité des activités humaines dans le site, sont des considérations absolument essentielles. Toutefois, en cas de conflit entre ces usages, c'est la sauvegarde qui doit primer.

L'utilisation durable des sites du Diplôme européen par la population

■ Avec l'accroissement de l'intérêt du public pour la nature, le nombre de visiteurs des espaces diplômés augmente. Une gestion attentive est nécessaire pour maintenir un équilibre entre la protection des valeurs naturelles et la pression des



Parc régional de la Maremma, Italie
Auteur : Massimo Agostinelli



Parc national de Store Mosse, Suède
Auteur : Martha Wageus

touristes toujours plus nombreux. L'accueil, l'information sur le comportement à adopter dans une zone protégée et l'éducation deviennent les moyens prioritaires pour maintenir cet équilibre. Les gardes sont les interlocuteurs privilégiés des visiteurs venus s'évader de leur cadre habituel et découvrir des étendues nouvelles ou un espace de liberté. Toutefois certaines activités, notamment sportives, doivent être soigneusement réglementées. Il ne faut pas oublier que beaucoup d'espaces protégés ont besoin des touristes pour remplir leur mission de sensibilisation du public, pour la dynamique économique locale et pour bénéficier d'un large soutien de la population.

■ La pêche peut susciter des controverses. Plusieurs sites du Diplôme européen l'autorisent toutefois. Dans le cadre de la gestion de cette activité, certains secteurs de l'espace diplômé peuvent être spécialement classés et protégés pour permettre aux populations de poissons de se reproduire.

■ L'exploitation minière, de carrières et même de pétrole est envisageable dans des cas tout à fait exceptionnels et liés au statut particulier des zones concernées, comme la Côte patrimoniale de Purbeck (Royaume-Uni). Ces opérations sont soumises à des conditions très strictes, notamment au niveau des précautions à prendre, des compensations à mettre en place et de la remise en état des sites touchés.

■ Les agriculteurs ont traditionnellement façonné et entretenu des espaces que l'on qualifie aujourd'hui de naturels, comme les prairies et les landes ; ou de semi-naturels, comme les prairies et les landes de bruyères. Ces activités se poursuivent dans certaines zones protégées, en s'assurant que les pratiques restent très extensives et compatibles avec le maintien à long terme de la flore et de la faune sauvages caractéristiques du site titulaire du Diplôme européen.

■ Les exemples les plus typiques d'élevage sont les chevaux et les taureaux dans la Réserve nationale de Camargue (France), les bovins qui passent l'été dans les alpages du Parc régional de la Maremma (Italie) et les rennes dans les vastes étendues nordiques titulaires du Diplôme européen. La gestion des troupeaux et la charge en bétail doivent respecter la sensibilité des milieux concernés. Les éleveurs doivent, le cas échéant, accepter la présence de grands prédateurs comme le lynx, le loup, l'ours ou le glouton, qui peuvent s'attaquer à leurs troupeaux. C'est notamment dans les sites du Diplôme européen que sont élaborées des approches et méthodes facilitant cette cohabitation, en général difficilement acceptée par les éleveurs.



Parc national de la forêt de Bavière, Allemagne
Auteur : Andreas Ebert



Paysage protégé de la Wachau, Autriche
Auteur : Franz Lechner

■ Certains espaces diplômés préservent des forêts pratiquement vierges, qui sont des témoins rares et précieux de la dynamique naturelle des écosystèmes forestiers. D'autres espaces permettent de suivre ou d'encourager l'évolution de la forêt vers un état plus naturel. Cette évolution peut parfois être accompagnée par des abattages ciblés, notamment pour éliminer les essences non indigènes, comme cela se fait dans le Parc national de Podyjí (République tchèque). D'autres abattages sont autorisés pour alimenter les utilisations traditionnelles du bois, comme l'artisanat, l'installation de clôtures, le chauffage et la construction.

■ Les produits de plusieurs de ces espaces véhiculent une image de grande qualité. Ils sont parfaitement conformes aux exigences des sites récompensés par le Diplôme européen et peuvent profiter d'un label qui confirme leur qualité et les conditions de production, et permet de mieux les commercialiser.

L'éducation et la recherche

■ Pratiquement tous les sites du Diplôme européen sont des lieux privilégiés pour l'information et l'éducation du public, la recherche et la promotion des activités informelles de loisirs.

■ Centres d'information, sentiers-nature, parcours balisés, publications attrayantes, disponibilité des gardiens et des guides, tout est fait pour que les visiteurs apprécient, connaissent et respectent la nature et le paysage. Cependant, le visiteur désireux de rompre avec le quotidien et qui vient tout simplement se ressourcer trouvera aussi la possibilité de se plonger dans une atmosphère de calme et de beauté, sans se sentir obligé de connaître les noms des animaux et des plantes qu'il peut admirer.

■ Les programmes éducatifs destinés aux enfants sont souvent particulièrement développés. Il est important que la nouvelle génération découvre son environnement et sache pourquoi et comment il faut en prendre soin. Les handicapés ne sont pas oubliés, et les autorités prévoient à leur intention des facilités d'accès, des moyens de transport adaptés aux chemins de montagne, comme dans le Parc national de la Vanoise (France), et des sentiers de découverte par le toucher.

■ Dans le Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie), chaque village a développé des programmes et des expositions destinés à mettre en valeur des animaux ou des plantes emblématiques comme l'ours, le loup, le chamois ou certains insectes ou fleurs.



Zone panoramique de Fair Isle, Royaume-Uni
Auteur : Alexander Bennett

Parc national de Doñana, Espagne
Auteur : Michael B. Usher

Des territoires modèles pour la conservation de la nature et la promotion du développement durable

La recherche est un aspect essentiel de nombreux espaces du Diplôme européen. C'est particulièrement le cas pour les réserves naturelles de l'Europe de l'Est, où des programmes de recherche approfondis sont une tradition depuis la création des espaces protégés, qui datent souvent des années 1930. Les résultats détaillés sont systématiquement consignés dans les annales préparées chaque année et qui fournissent donc des observations de référence à très long terme. Certains sites diplômés organisent un centre de recherche, comme le Parc national de Doñana (Espagne), et il y a même un poste d'observation des oiseaux dans la zone panoramique de Fair Isle (Royaume-Uni).

Partout, les chercheurs souhaitent pouvoir travailler dans des zones préservées des atteintes graves et, partout aussi, les gestionnaires ont besoin d'informations scientifiques solides pour assurer la meilleure gestion possible.

Les zones protégées, et surtout les espaces diplômés, sont des sites de référence essentiels pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes naturels ou modifiés. Elles aident aussi à chercher de meilleures façons de gérer les ressources naturelles.

Les espaces du Diplôme européen sont particulièrement privilégiés sur le plan du paysage et de la nature. Ils bénéficient d'un cadre légal qui leur permet d'empêcher, ou du moins de restreindre considérablement, les pratiques nuisibles ou dommageables. Ils œuvrent pour la meilleure sauvegarde possible des valeurs naturelles et paysagères. Ils sont gérés par un organisme bien défini et bénéficient généralement d'un appui scientifique et technique. Les autorités et populations locales sont habituellement représentées au conseil d'administration du site diplômé, ce qui permet un dialogue productif sur la manière dont s'articulent la gestion de l'espace et les activités humaines. Ces conditions sont donc très favorables pour faire des sites du Diplôme européen des territoires modèles de la conservation des ressources naturelles et du développement durable.

Ainsi, dans le domaine du tourisme, de nombreux sites ont défini un programme cohérent avec des représentants de cette industrie. La cohérence entre tourisme et sauvegarde de la nature est le reflet des partenariats locaux dans des domaines tels que l'hébergement, les transports, les itinéraires et les sentiers pour les randonneurs et les cyclistes, et les méthodes de gestion respectueuses de l'environnement.



Réserve naturelle du Siebengebirge, Allemagne
Auteur: VVS - archives



Parc national du Peak District, Royaume-Uni
Auteur: Peak District National Park Authority

■ En matière de préservation du patrimoine bâti, plusieurs parcs nationaux ont développé des activités fructueuses. Ils fournissent publications et conseils sur les techniques et valeurs architecturales locales. Ils peuvent encourager la restauration et les nouvelles constructions s'intégrant harmonieusement dans le patrimoine régional. Certains accordent aides ou soutiens financiers pour encourager le recours à ces techniques et le maintien du savoir-faire des artisans locaux.

■ En matière de circulation, certains espaces très habités et visités doivent faire face à de gros problèmes et sont donc conduits à rechercher des solutions innovatrices et efficaces. Le Parc national du Peak District (Royaume-Uni) a élaboré un plan de gestion de la circulation et un plan de secteur qui encouragent vivement les transports publics. Il assure une gestion avisée des aires de stationnement et la maîtrise du trafic de transit à travers le parc.

■ Le nombre des visiteurs, parfois excessif, oblige les responsables à une gestion attentive des réseaux de visite, afin d'éviter des atteintes aux milieux et aux espèces sensibles. Dans la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne), la canalisation des visiteurs le long d'itinéraires bien choisis permet d'en concentrer un maximum sur environ 5 % de la longueur des chemins disponibles. L'accès à un nombre limité d'habitats typiques (tourbières, landes, cours d'eau) est facilité et encouragé, ce qui épargne les autres sites.

■ Toutefois, il n'est pas facile d'avoir réponse à tout et de savoir quand la capacité maximale est atteinte. Cette capacité est très difficile à déterminer et ne devient évidente qu'au moment où elle est clairement déjà dépassée. La seule réponse adaptée est une gestion prudente, anticipant bien à l'avance les conséquences d'une intensification importante, soudaine et parfois irréversible des pratiques néfastes sur l'évolution de la végétation et des populations animales. Les échanges d'informations entre gestionnaires de sites du Diplôme européen sont indispensables pour déterminer comment maintenir efficacement l'équilibre entre la nature et les personnes.



Parc national de Thayatal, Autriche
Auteur : D. Manhart

Parcs nationaux de Sarek et Padjelanta, Suède
Auteur : Parcs nationaux de Sarek et Padjelanta

■ Les espaces titulaires du Diplôme européen offrent également de bons exemples de délimitation de zones pour lesquelles les objectifs et la réglementation sont différents. Ainsi, le Parc régional de la Maremma (Italie) comporte des secteurs de protection intégrale, des secteurs protégés où une exploitation limitée des ressources est permise, et une zone de promotion économique et sociale destinée notamment aux infrastructures du parc et où une agriculture plus intensive est autorisée. À la périphérie, une zone est consacrée à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation des valeurs naturelles; les activités économiques et autres doivent y être compatibles avec les objectifs du parc. Le Parc national de Thayatal (Autriche) a défini des « zones tranquilles » que les visiteurs sont encouragés à éviter pour ne pas perturber la faune sauvage.

■ Avec un zonage bien compris, un espace diplômé peut devenir le centre d'une stratégie originale capable de transformer une zone marginale et pauvre en une région prospère et dynamique, comme dans le cas du Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie).

■ L'on peut s'attendre à ce que le retentissement des sites du Diplôme européen dépasse leurs frontières. En effet, la nature ne survivra pas si elle reste cantonnée aux seules zones protégées. Les réserves sont indispensables comme refuges, comme points d'appui, comme zones où la protection de la nature et du paysage a la priorité sur d'autres intérêts ou utilisations des sols. Mais il est indispensable que la protection de la nature et la diversité biologique soient prises en compte sur le territoire tout entier et aussi bien intégrées que possible aux activités humaines.

■ La recherche de solutions innovatrices fait partie du travail régulier des gestionnaires. Ainsi, dans les Parcs nationaux de Sarek, Padjelanta et Muddus, en Suède, une étude détaillée de l'écologie des grands mammifères prédateurs a fourni les bases d'un nouveau système d'indemnisation pour le bétail tué par les carnivores, système destiné à réduire les conflits avec les Lapons et à les encourager à ne pas chasser et tuer des prédateurs. Ce système consiste à indemniser les éleveurs en fonction de l'abondance de prédateurs, comme le lynx et le glouton, présents sur leurs terres. Ce système est plus incitatif et plus facile à appliquer que celui qui s'appuie sur l'examen des carcasses d'animaux domestiques tués.



Réserve de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny, Fédération de Russie
Auteur : A. Vlasov



Parc national de Piatra Craiului, Roumanie
Auteur : Parc national de Piatra Craiului

■ Le Diplôme européen des espaces protégés pourrait également contribuer à la préservation des paysages culturels. En 2011, l'administration du Parc national de Piatra Craiului (Roumanie) a confié à l'école d'architecture de Bucarest un contrat d'élaboration d'orientations techniques pour l'intégration des caractéristiques architecturales de la région dans la construction et la rénovation de bâtiments. Le parc est situé dans une région dont les caractéristiques et traditions architecturales sont très spécifiques, et ce projet constitue un excellent exemple des mesures qui peuvent être prises pour concilier la protection du patrimoine culturel et la sauvegarde des milieux et des paysages naturels.

L'implication des partenaires locaux

■ À l'évidence, les sites du Diplôme européen ne peuvent pas constituer des îlots de nature préservés de tout contact avec l'extérieur : ils concernent tous les populations locales et les visiteurs.

■ De multiples systèmes sont mis en place pour que les personnes, les autorités et les groupes concernés puissent s'exprimer dans le cadre de l'établissement et de la gestion des espaces récompensés par le Diplôme européen. Cela va de conseils décisionnels ou consultatifs, assurant une représentation équitable des divers intérêts, aux relations quotidiennes que les gestionnaires entretiennent avec le gouvernement, les autorités locales et les personnes et groupes concernés.

■ Ainsi, la Côte patrimoniale de Purbeck (Royaume-Uni) associe, dans un comité ad hoc, municipalités, propriétaires, organismes de conservation du patrimoine naturel et géologique, et autres organisations pour assurer une gestion intégrée de l'espace. Il s'agit de ne pas figer la côte de Purbeck en musée, mais de trouver des solutions pour assurer son évolution dynamique, tout en conservant toutes les qualités de son paysage et de sa nature.

■ Il ne faut pas cacher toutefois qu'une communauté locale peut voir ses droits d'usage limités par des mesures de protection. Néanmoins, à long terme, les effets sont souvent très constructifs et prouvent que les populations locales peuvent retirer d'autres bienfaits que les avantages qu'elles tirent de l'exploitation directe des ressources. Cela peut les convaincre de s'impliquer en faveur de la protection du site dans leur propre intérêt, mais aussi dans celui des générations futures.



Côte patrimoniale de Purbeck, Royaume-Uni
Auteur : Tony Gill



Réserve naturelle de Naardermeer, Pays-Bas
Auteur : Gradus Lemmen

■ En un quart de siècle depuis la création du Parc national des Ecrins (France), les collectivités locales ont pris toute la mesure de l'importance de l'environnement naturel et de la qualité de leurs paysages. Cela s'est traduit par des réactions positives, comme le refus d'autoriser des aménagements indésirables et un souci pour la sauvegarde du patrimoine. En 1996, une charte de l'environnement et du développement durable a été signée entre le parc national et 53 collectivités locales.

■ Plus récemment, en 2014, le Parc régional de la Maremma (Italie) a déposé la marque «Parc de la Maremma» dans le but d'augmenter la valeur du site par la promotion de l'économie et du tourisme durables. Le parc accorde l'autorisation d'utiliser sa marque déposée uniquement aux exploitations agricoles qui sont situées, ou réalisent leurs activités, à l'intérieur du site protégé.

■ Les retombées positives des espaces du Diplôme européen vont bien au-delà du périmètre protégé. Les villages voisins consultent souvent les gestionnaires des sites pour obtenir des informations et des conseils, voire un soutien et des propositions sur un développement économique durable et respectueux de leurs ressources naturelles.



Parc national des Ecrins, France
Auteur : Coulon Mireille/Parc national des Ecrins



Parc national du Mercantour, France
Auteur : Philippe Richaud/PNM

La contribution du Diplôme européen des espaces protégés à la cohérence écologique européenne

Le Diplôme européen des espaces protégés doit conserver ses caractéristiques propres et son dispositif précis de suivi et d'évaluation. Parallèlement, il doit développer des synergies et une collaboration avec les autres réseaux de zones protégées.

■ Une coopération productive peut être mise en place avec le Diplôme européen dans les domaines suivants :

- ▶ les activités de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de sa Commission des aires protégées ;
- ▶ les sites du patrimoine mondial de l'Unesco ;
- ▶ les sites Ramsar, classés par les Etats membres de la Convention de Ramsar pour leur valeur exceptionnelle en tant que zones humides ;
- ▶ les sites classés par les Etats membres de la Communauté européenne dans le cadre du programme Natura 2000 ; et
- ▶ les sites désignés en vertu de la Convention de Berne pour intégrer le Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation.

■ Des relations régulières et constructives sont aussi établies avec des organisations comme la Fédération EUROPARC, qui regroupe de nombreux gestionnaires d'espaces protégés d'Europe.

■ Enfin, n'oublions pas la coopération bilatérale entre zones protégées. La promotion des activités transfrontalières est un domaine où le Conseil de l'Europe et les sites du Diplôme européen ont un rôle exceptionnel à jouer. C'est ce qu'illustre la coopération transfrontalière entre le Parc national de Podyjí (République tchèque) et celui de Thayatal (Autriche). D'autres exemples sont la collaboration étroite entre le Parc national du Mercantour (France) et le Parc naturel des Alpes maritimes (Italie), et celle qui s'est mise en place entre le Parc national de Bialowieża (Pologne) et celui de Belovezhskaya Pushcha (Biélarus). La coopération peut même prendre la forme d'un jumelage, une option choisie par le Parc national de Gran Paradiso (Italie) et celui de la Vanoise (France), ou de l'attribution d'un Diplôme européen unique aux sites transfrontaliers du Parc naturel germano-luxembourgeois.

Glossaire

Accord de « jumelage »

Les Parcs nationaux de Gran Paradiso (Italie) et de la Vanoise (France) ont "jumelé" leurs Diplômes européens afin de renforcer leur coopération en faveur de la sauvegarde de la diversité biologique et des paysages.

Biosphère

Ensemble des écosystèmes de la planète comprenant tous les êtres vivants et leurs milieux.

Centre d'endémisme

Région biogéographique marquée par un nombre important d'espèces endémiques.

Convention de Berne

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, signée à Berne le 19 septembre 1979 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 1982.

Développement durable

Politique assurant la pérennité des ressources naturelles (eau, air, sols, diversité biologique) en intégrant la protection de l'environnement dans les autres politiques, afin de ne pas compromettre la capacité de développement des générations futures.

Diversité biologique

Eventail des espèces vivantes qui peuplent la biosphère, ce qui recouvre la diversité génétique, la variété des espèces et les habitats où vivent ces dernières.

Ecosystème

Système écologique défini par les êtres vivants (biocénose), les paramètres physico-chimiques (biotope) et les nombreuses interactions entre ces éléments.

Espèce endémique

Espèce vivante spécifique à un territoire donné.

Habitat

Aire dans laquelle vit une espèce animale ou végétale.

Karst

Ensemble des formes superficielles et souterraines d'un paysage résultant de la dissolution des roches calcaires.

Paysage

Etendue telle que la perçoivent les personnes, dont le caractère résulte de l'action et de l'interaction de facteurs naturels et/ou humains.

Plaine alluviale

Plaine formée par le dépôt d'alluvions (sédiments) charriés par des eaux de crue.

Rebond isostatique

Remontée progressive des terres qui avaient été enfoncées dans la croûte terrestre par le poids de la glace au cours de la dernière période glaciaire, et qui continuent de remonter à présent que la glace a fondu, relâchant ainsi la pression.

Roselière

Zone bordée d'une étendue d'eau où poussent les roseaux.

Tchernoziom

Sol typique des steppes (Europe centrale, Amérique du Nord) au climat continental (hivers rigoureux, étés chauds et secs). Caractérisé par une part importante de matière organique, ce sol noir est très fertile.

Tourbière

Milieu plus ou moins acide, constitué de tourbe et caractéristique des zones humides, colonisé par une végétation basse.

Vasière

Etendue boueuse, notamment près de l'embouchure d'un cours d'eau, qui est submergée à marée haute.

Bibliographie

- Charbonneaux, I., 1991, Présentation et étude comparative de quatre réseaux de zones protégées en Europe. Conseil de l'Europe, collection Sauvegarde de la nature, n° 53, Strasbourg
- Conseil de l'Europe, 1992, Le Diplôme européen – un réseau prestigieux de zones protégées, Conseil de l'Europe, Strasbourg
- Conseil de l'Europe, 1992, Séminaire des gestionnaires des zones diplômées « Protection de la nature et tourisme dans les zones protégées » (Wurzacher Ried). Rencontres Environnement n° 5, Strasbourg
- Commission de l'UICN pour les parcs nationaux et les aires protégées, 1994, Des parcs pour la vie : des actions pour les aires protégées d'Europe, UICN, Gland, Suisse, et Cambridge, Royaume-Uni
- Conseil de l'Europe, 1995, Séminaire des gestionnaires des zones diplômées « Plan de gestion ; rôle des zones diplômées en tant que laboratoires de terrain ; rôle des zones diplômées dans le maintien et la valorisation de l'espace rural » (Peak District), Rencontres environnement n° 28, Strasbourg
- Conseil de l'Europe, 1997, Séminaire des gestionnaires des zones diplômées « Les zones protégées : territoires modèles pour une conservation généralisée de la nature » (Abruzzes). Rencontres environnement n° 40, Strasbourg
- Conseil de l'Europe, Convention de Berne, Actualités de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel – n° 1 / 1998
- Conseil de l'Europe, 1998, Résolution (98) 29 concernant le règlement du Diplôme européen des espaces protégés
- Conseil de l'Europe, 1999, Information sheets for European Diploma Protected Areas, document interne
- Conseil de l'Europe, 2008, Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés
- Site internet du Conseil de l'Europe du Diplôme européen des espaces protégés : <http://www.coe.int/edpa/fr>
- Site internet « Culture, patrimoine et diversité » du Conseil de l'Europe : www.coe.int/biodiversity/fr

Liste des espaces diplômés

Allemagne

- 1967 : Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (5)
- 1968 : Réserve naturelle du Wollmatinger Ried Untersee-Gnadensee (10)
- 1971 : Réserve naturelle du Siebengebirge (12)
- 1973 : Parc naturel germano-luxembourgeois (13)
- 1978 : Réserve naturelle de la Weltenburger Enge (16)
- 1986 : Parc national de la forêt de Bavière (25)
- 1989 : Réserve naturelle du Wurzacher Ried (30)
- 1990 : Parc national de Berchtesgaden (32)

Arménie

- 2013 : Réserve forestière de Khosrov (71)

Autriche

- 1967 : Site naturel des chutes de Krimml (4)
- 1994 : Paysage protégé de la Wachau (39)
- 2003 : Parc national de Thayatal (61)

Bélarus

- 1995 : Réserve nationale de la biosphère de Berezinsky (43)
- 1997 : Parc national de Belovezhskaya Pushcha (47)

Belgique

- 1966 : Réserve naturelle des Hautes Fagnes (1)

Bulgarie

- 2009 : Parc national Central Balkan (70)

Espagne

- 1985 : Parc national de Doñana (24)
- 1988 : Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu (26)
- 1989 : Parc national du Teide (31)

Estonie

- 2003 : Parc national de Matsalu (62)

Fédération de Russie

- 1994 : Réserve nationale de la biosphère de l'Oka (39)
- 1994 : Réserve nationale de la biosphère de Teberda (40)
- 1998 : Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (54)
- 1998 : Réserve de la biosphère de Tsentralno-Chernozemny (55)

Finlande

- 1996 : Parc national de Seitsemien (45)
- 1996 : Parc national de l'archipel d'Ekenäs (46)

France

- 1966 : Réserve nationale de Camargue (2)
- 1976 : Parc national de la Vanoise¹ (14)
- 1985 : Réserve naturelle de Scandola (22)
- 1990 : Parc national des Ecrins (33)
- 1993 : Parc national du Mercantour (36)
- 1997 : Parc national de Port-Cros (48)

Grèce

- 1979 : Parc national des Montagnes blanches de Crète (17)

Hongrie

- 1995 : Zone de protection d'Ipolytarnóc (41)
- 1995 : Zone de protection des collines de Szénás (42)
- 2003 : Péninsule de Tihany (63)

1. Le Parc national de Gran Paradiso (Italie) et le Parc national de la Vanoise (France) considèrent leurs Diplômes européens comme des diplômes jumelés.

Irlande

2013 : La région de Burren (72)

Italie

1967 : Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (9)

1985 : Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino (23)

1988 : Réserve naturelle de l'île de Montecristo (29)

1992 : Parc régional de la Maremma (34)

1993 : Parc naturel des Alpes-Maritimes (37)

2005 : Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli (66)

2006 : Parc national de Gran Paradiso² (67)

Luxembourg

1973 : Parc naturel germano-luxembourgeois (13)

Pays-Bas

1970 : Réserve naturelle du Boschplaat (11)

1995 : Réserve naturelle de De Weerribben-De Wieden (44)

1999 : Réserve naturelle De Oostvaardersplassen (56)

2004 : Réserve naturelle de Naardermeer (65)

Pologne

1997 : Parc national de Białowieża (49)

1998 : Parc national de Bieszczady (52)

Portugal

1992 : Réserve naturelle des îles Sauvages (35)

2014 : Réserve naturelle des Desertas (73)

République slovaque

1998 : Parc national de Poloniny (51)

1998 : Réserve naturelle nationale de Dobročský (53)

République tchèque

2000 : Paysage naturel protégé des Bílé Karpaty (57)

2000 : Réserve naturelle nationale de Karlštejn (58)

2000 : Parc national de Podyjí (59)

Roumanie

2000 : Réserve de la biosphère du Delta du Danube (60)

2006 : Parc national de Piatra Craiului (68)

2008 : Parc national de Retezat (69)

Royaume-Uni

1966 : Parc national du Peak District (3)

1979 : Réserve naturelle de Minsmere (18)

1983 : Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe (19)

1984 : Côte patrimoniale de Purbeck (20)

1985 : Zone panoramique de Fair Isle (21)

Slovénie

2004 : Parc national de Triglav (64)

Suède

1967 : Parc national de Muddus (6)

1967 : Parcs nationaux de Sarek et Padjelanta (7)

1988 : Parc national de Store Mosse (27)

1988 : Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär (28)

Suisse

1967 : Parc national suisse (8)

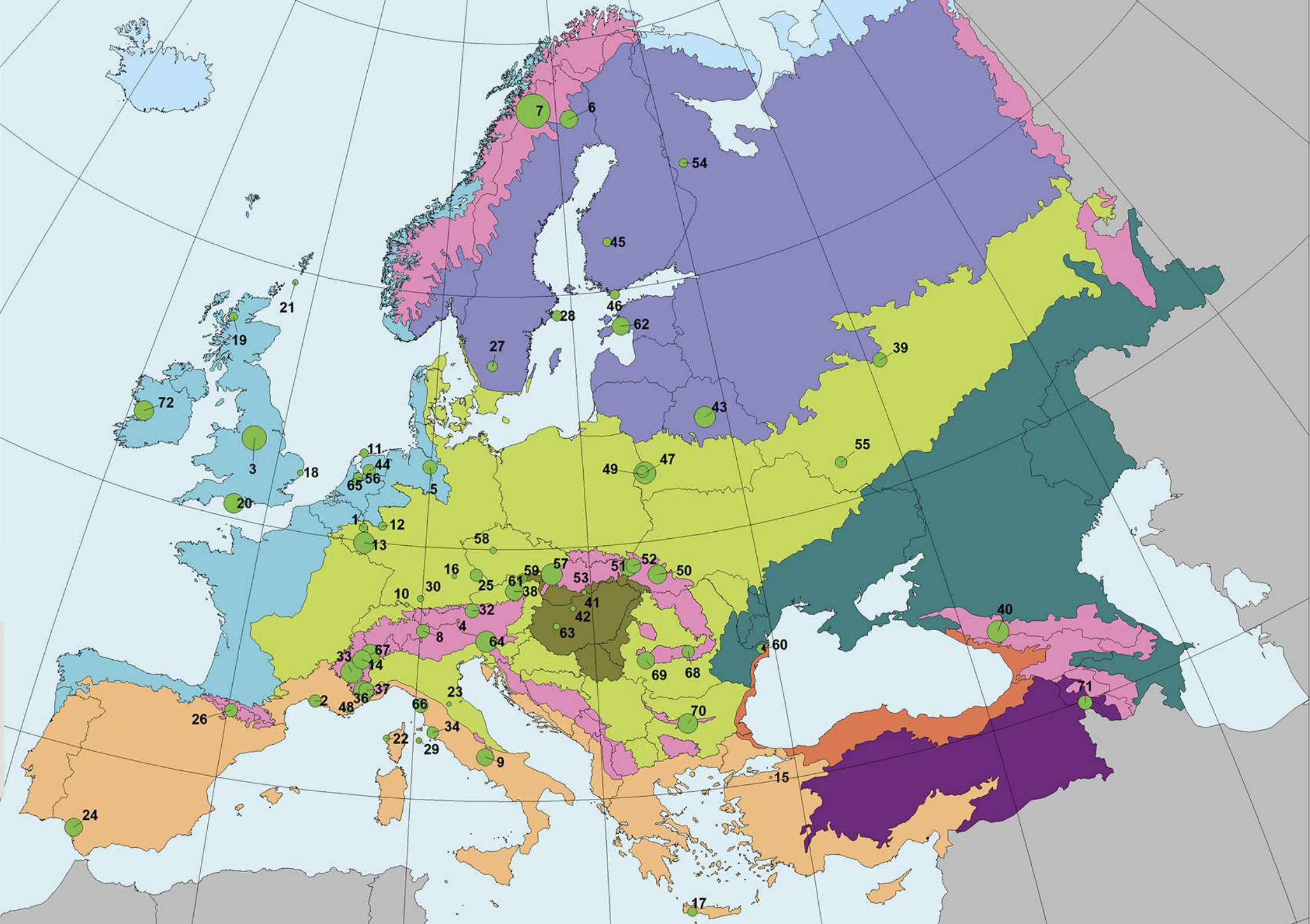
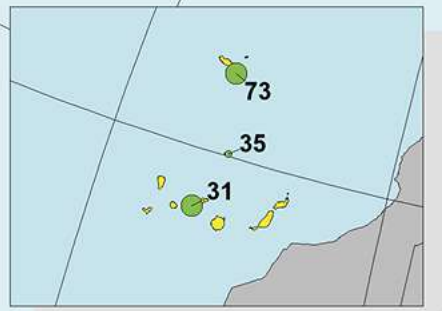
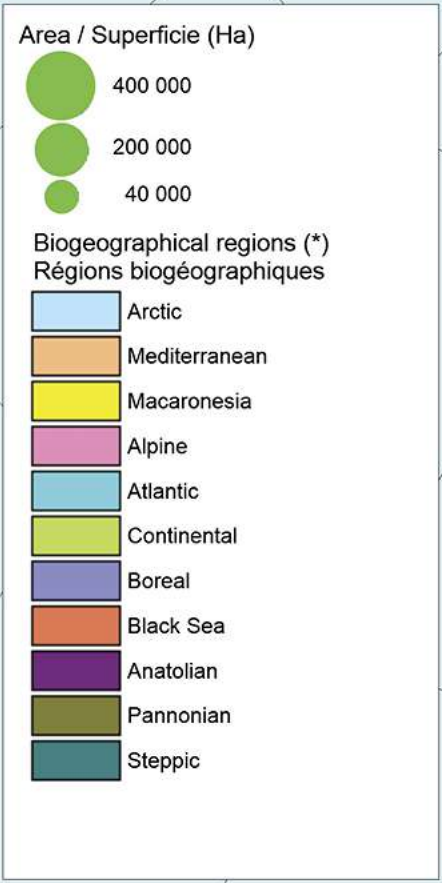
Turquie

1976 : Parc national de Kuşçenneti (15)

Ukraine

1997 : Réserve de la biosphère des Carpates (50)

2. Le Parc national de Gran Paradiso (Italie) et le Parc national de la Vanoise (France) considèrent leurs Diplômes européens comme des diplômes jumelés.



Le Diplôme européen des espaces protégés est une distinction internationale prestigieuse accordée depuis 1965 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à des espaces naturels et semi-naturels ou à des paysages ayant un intérêt européen exceptionnel pour la conservation de la diversité biologique, géologique ou paysagère, et faisant l'objet d'une gestion exemplaire. Le diplôme est attribué à des espaces protégés en raison de qualités remarquables du point de vue scientifique, culturel ou esthétique, à condition toutefois que ces espaces bénéficient d'un régime de protection adéquat.



<http://www.coe.int/edpa/fr>

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE